



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 13 décembre 2016

L'ENCADREMENT DU GROUPE PUBLIC FERROVIAIRE UNE NOUVELLE FOIS COCUFFIÉ PAR « LE DIALOGUE SOCIAL » A LA SAUCE PEPY !

Après un cycle de 11 tables rondes avec les Organisations Syndicales représentatives dans le GPF, mais faute d'arriver à un accord avec les organisations « patronales », la direction du Groupe Public Ferroviaire décide d'imposer unilatéralement un « référentiel cadre » pour appliquer du forfait-jours à des personnels de l'encadrement « autonome » de SNCF, Maîtrises et Cadres.

Dans l'accord d'entreprise de juin 2016, dénoncé par SUD-Rail, l'organisation du travail de ces personnels spécifiques (30.000 cheminots concernés), devait faire l'objet de négociations ultérieures en vue de leur proposer un accord d'entreprise « de haut niveau ». SNCF voulait, dès le départ, bénéficier des dispositions régressives des lois « Rebsamen » et « Travail » en imposant une convention individuelle de « forfait-jours ».

L'échec des discussions fait éclater la réalité du dialogue social dans cette entreprise, avec une direction niant les risques inhérents à la charge de travail de son personnel encadrant, leur droit à la déconnexion et des amplitudes horaires excessives.

Sa réponse à la souffrance au travail de milliers de cadres et de maîtrises est un forfait de 205 jours sans pesage en heures de la charge de chaque journée travaillée, accompagné d'une « prime à la signature » de 1,5 % du traitement mensuel du plus bas des échelons du poste tenu, soit 26 € bruts pour un

agent de maîtrise et 55 € pour un cadre supérieur. C'est le prix du poids des chaînes pour souffrir en silence au travail !

SUD-Rail, depuis le début des négociations, dénonce ce principe du forfait-jours, qui réduit à néant tout le travail déjà réalisé sur les conditions de travail de l'encadrement. Aujourd'hui, ils seront donc corvéables à merci sur des amplitudes horaires indéfinies.

La Fédération SUD-Rail demande, une nouvelle fois, à la direction SNCF de respecter le dialogue social et de penser aux cheminots et non à la seule rentabilité de l'entreprise, en retournant immédiatement à la table de négociation.

Contacts Presse :

Bruno PONCET
Erik MEYER

FEDERATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93200 ST DENIS

TEL : 01 42 43 35 75

sud.rail.federation@gmail.com

FACEBOOK : @sudrailofficiel

FAX : 01 42 43 36 67

www.sudrail.fr

TWITTER : @SUD_Rail_Offici